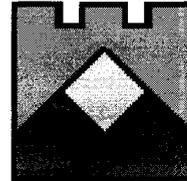
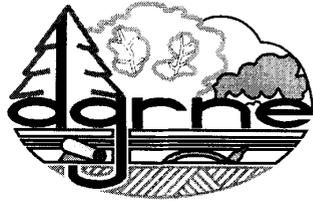


Annexe I. — Formulaire général des demandes de permis d'environnement et de permis unique  
 Les cadres grisés sont réservés à l'Administration et ne doivent en conséquence pas être remplis.

Direction générale des Ressources naturelles et  
 de l'Environnement

Direction générale de l'Aménagement du  
 Territoire, du Logement et du Patrimoine



Le résumé non technique est constitué par les éléments suivants du formulaire : 1<sup>ère</sup> partie, cadres I et II ; 1<sup>ère</sup> partie, cadre III, points III.1 à III.4 ; 1<sup>ère</sup> partie, cadre IV, points IV.1 à IV.4 ; 2<sup>ème</sup> partie, cadre I, points I.1, I.2.3, I.3 et I.5 ; 2<sup>ème</sup> partie, cadres 2 à 4.

Cadre réservé aux services administratifs de la commune de dépôt du dossier	
Commune où est déposé le dossier de demande de permis	
Date de réception du dossier à la commune	
Référence du dossier à la commune	
Personne de contact à la commune	
Date d'expédition du dossier à la Division de la Prévention et	

Demandeur

.....

Objet de la demande

.....

.....

SCEAU DE LA COMMUNE

## CADRE I — DEMANDEUR

Remplir un des deux cadres ci-après.

**Personne physique**

NOM : ..... Prénom : .....

Qualité : .....

Adresse

Rue : ..... n° ..... boîte .....

Code postal : ..... Commune : .....

Téléphone : ..... Fax : .....

E-mail : .....@.....

N° TVA : .....

**Personne morale**

Dénomination ou raison sociale :  
.....

Forme juridique : .....

Adresse du siège social

Rue : ..... n° ..... boîte .....

Code postal : ..... Commune : .....

Téléphone : ..... Fax : .....

E-mail : .....@.....

N° TVA : .....

Personne dûment habilitée à représenter la personne morale

NOM : ..... Prénom : .....

Qualité :  Administrateur délégué  
 Directeur  
 Autre (préciser) : .....

## CADRE II — SIEGE D'EXPLOITATION

Sans objet pour les établissements mobiles au sens de l'article 1<sup>er</sup>, 6° du décret.

## II.1. Coordonnées du site d'implantation du projet

<p><b>Dénomination</b></p> <p>.....</p> <p><b>Adresse</b></p> <p>Rue <sup>1</sup> : ..... n° ..... boîte .....</p> <p>Code postal : ..... Commune : .....</p> <p>Téléphone : ..... Fax : .....</p> <p>E-mail : .....@.....</p> <p>NOM, Prénom et qualité de la personne pouvant être contactée par l'administration :</p> <p>.....</p> <p>Coordonnées Lambert générales (si connues) : X = ..... mètres ; Y = ..... mètres</p>
--

## II.2. Description succincte des lieux et des abords du projet

## I.2.1. Les pièces suivantes doivent être reprises en annexe au présent formulaire

- 1° la situation de l'établissement sur la carte IGN au 1/10 000, et, s'ils existent, la mention de l'existence d'un schéma de structure communal ou d'un plan communal d'aménagement ainsi que le périmètre de(s) lotissement(s); les renseignements peuvent être obtenus auprès de l'Administration communale ;
- 2° un extrait du plan cadastral comprenant les parcelles ou parties de parcelles situées dans un rayon de 50 mètres autour du périmètre circonscrivant le lieu d'implantation de l'établissement concerné par la demande et un extrait de la matrice cadastrale indiquant les noms des propriétaires des parcelles comprises dans ce rayon ;
- 3° un plan descriptif de l'établissement, dressé à l'échelle la mieux adaptée, indiquant l'emplacement des locaux, des ateliers, des dépôts (matières premières et auxiliaires, déchets, etc.), des appareils, des cheminées, des prises d'eaux souterraines, des circuits d'évacuation et des rejets d'eaux usées (en ce compris les eaux pluviales), et sur lequel sont reproduites les limites parcellaires. Sur ce plan, les parcelles cadastrales sont reproduites et numérotées de P<sub>1</sub> à P<sub>N</sub> où « N » représente le nombre des parcelles concernées par l'implantation de l'établissement. Les bâtiments sont également numérotés de B<sub>1</sub> à B<sub>K</sub> où « K » représente le nombre de bâtiments concernés par l'établissement ;
- 4° une étude géotechnique (géophysique et/ou de stabilité) lorsque le terrain se trouve dans un périmètre de risque naturel majeur (glissement de terrain, karst, éboulement) visé à l'article 136 du CWATUP ; les renseignements peuvent être obtenus auprès de l'administration communale.

## I.2.2. Description succincte des lieux et des abords du projet (se limiter à 5 lignes)

<p><b>Milieu naturel (sol, sous-sol, eaux de surface et souterraines) et humain</b></p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
--

## II.3. Liste des parcelles cadastrales

L'établissement est situé sur plusieurs communes :  NON  OUI

Plus de cinq parcelles :  NON, alors remplir le tableau ci-dessous,

OUI, alors utiliser exclusivement le tableau de la page 27.

<sup>1</sup> ..... S'il s'agit d'un lieu-dit, le préciser. Ne mentionner un lieu-dit que si c'est pertinent pour la localisation de l'établissement, à défaut d'un nom de rue.

Liste des parcelles cadastrales concernées par la demande						
Identifica tion sur plan *	Commune	Divisi on	Sectio n	Numéro	Proprié taire (cocher)	Locatai re (cocher)
P <sub>1</sub>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
P <sub>2</sub>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
P <sub>3</sub>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
P <sub>4</sub>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
P <sub>5</sub>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

\* Voir point II.2.1, 3°, page 3.

II.4. Existence de servitudes et autres droits

**NON**

**OUI**, dans ce cas remplir le tableau suivant pour les parcelles concernées en reprenant la numérotation du point II.3 :

Parcelles *	Nature des servitudes et autres droits	Contraintes induites

\* Voir tableau du point II.3, page 4.

II.5. Permis d'urbanisme (permis unique)

I.5.1. Des actes et travaux visés à l'article 84 du Code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine sont-ils nécessaires pour la réalisation du projet ?

**NON**

**OUI**, alors,

ces actes et travaux nécessitent-ils un permis d'urbanisme ?

**NON**

**OUI**, alors,

le permis d'urbanisme a-t-il été obtenu ?

**OUI**, alors le permis d'urbanisme requis est joint en annexe

**NON**, alors les pièces et renseignements requis en vertu des articles 284 et suivants du Code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine doivent être joints en annexe au présent formulaire. (La notice d'évaluation des incidences sur l'environnement n'est pas requise dès lors que la demande de permis unique vaut notice). En outre, il convient de remplir les points 1 et 2, page 24, de la 5<sup>ème</sup> partie du présent formulaire.

I.5.2. Liste des bâtiments (B<sub>N</sub>) et leurs affectations

Néant

Plus de cinq bâtiments :  **NON**, alors remplir le tableau ci-dessous,

**OUI**, alors utiliser exclusivement le tableau de la page 28.

Identification sur plan *	Affectation du bâtiment et/ou dénomination
B <sub>1</sub>	
B <sub>2</sub>	
B <sub>3</sub>	
B <sub>4</sub>	
B <sub>5</sub>	

\* Voir point II.2.1, 3°, page 3.

II.6. Modifications souhaitées au tracé et à l'équipement des voiries publiques

NON

OUI, alors remplir le tableau suivant :

Voirie publique	Nature des modifications	Justification

## CADRE III — TYPE D'ETABLISSEMENT

- III.1. Le projet est-il
- a) temporaire ? (au sens de l'article 1<sup>er</sup>, 4<sup>o</sup> du décret du 11 mars 1999)  NON  
 OUI
- b) d'essai ? (au sens de l'article 1<sup>er</sup>, 5<sup>o</sup> du décret du 11 mars 1999)  NON  
 OUI
- c) mobile ? (au sens de l'article 1<sup>er</sup>, 6<sup>o</sup> du décret du 11 mars 1999)  NON  
 OUI
- III.2. La demande comporte
- a) une étude d'incidences sur l'environnement (classe 1)  NON  OUI, alors n° d'annexe : .....
- b) un dossier de sûreté (établissement SEVESO)  NON  OUI, alors n° d'annexe : .....
- III.3. Zone d'activité économique  
 L'établissement est situé en zone d'activité économique visée au CWATUP :  NON  OUI
- III.4. Type de demande  
 S'agit-il :
- de la mise en activité d'un établissement nouveau ?  NON  OUI
- du maintien en activité d'un établissement dont la durée d'autorisation va arriver à expiration ?  NON  OUI
- de l'extension ou de la transformation d'un établissement autorisé ?  NON  OUI
- d'une demande suite à une modification de la liste des établissements classés ?  NON  OUI
- III.5. Autorisations, permissions, enregistrements et déclarations existantes  
 Sans objet si vous avez répondu OUI au point III.4, a, ci-dessus.  
 Plus de cinq autorisations :  NON, alors remplir le tableau ci-dessous,  
 OUI, alors utiliser exclusivement le tableau de la page 29.

Autorisations, permissions, enregistrements et déclarations existantes				
Date	Autorité	Référence de l'acte	Terme	Objet
...../...../.....			...../...../.....	
...../...../.....			...../...../.....	
...../...../.....			...../...../.....	
...../...../.....			...../...../.....	
...../...../.....			...../...../.....	

Autorité : CBE : Collège des Bourgmestre et Echevins DP : Députation permanente du Conseil provincial

Gv : Gouverneur

Mn : Ministre





## IV.6. Durée demandée pour le permis sollicité

durée maximale de 20 ans

durée inférieure à 20 ans : préciser (en mois et/ou années) : .....

préciser une date ultime : .....

## Carrière à l'exception des dépendances

durée illimitée

autre : préciser (en mois et/ou années) : .....

préciser une date ultime : .....

## IV.7. Calendrier approximatif de la mise en œuvre du permis

Si le tableau ne suffit pas, joindre une annexe, laquelle doit également être renseignée dans le tableau « Annexes fournies par l'exploitant » de la 4<sup>ème</sup> partie, page 24.

Date	Objet de la phase de mise en œuvre
.... / .... / .....	
.... / .... / .....	
.... / .... / .....	
.... / .... / .....	
.... / .... / .....	

IV.8. Liste des matières premières et autres utilisées dans l'établissement

IV.8.1. Substances non dangereuses  **NON**, alors remplir le tableau ci-dessous,  
 Plus de cinq substances non dangereuses :  **OUI**, alors utiliser exclusivement le tableau de la page 33.

Substances	Quantités totales détenues	Unités	Mode de stockage	(cases à cocher)		
				Matière entrante	Matière intermédiaire	Matière sortante
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

IV.8.2. Substances dangereuses  **NON**, alors remplir le tableau ci-dessous,  
 Plus de cinq substances dangereuses :  **OUI**, alors utiliser exclusivement le tableau de la page 34.

Substances	Quantités maximales détenues	Unités	Mode de stockage	Concentration de substances dangereuses mélangées	Unités	Etat physique (solide, liquide, gazeux)	Mesures projetées prévention accident	(cases à cocher)		
								Matière entrante	Matière intermédiaire	Matière sortante
								<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
								<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
								<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
								<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
								<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## IV.8.3. Déchets

Plus de cinq types de déchets :  **NON**, alors remplir le tableau ci-dessous,  
 **OUI**, alors utiliser exclusivement le tableau de la page 35.

Codes du catalogue des déchets *	Types de déchet	Description (état physique et caractéristiques)	Quantités maximales détenues	Unités	Mode de stockage	Modes d'évacuation ou d'élimination & Mesures de prévention d'apparition

\* A remplir par l'Administration.

## IV.8.4. Eaux entrantes et sortantes

## IV.8.4.1. Eaux entrantes

Eau		Débit présumé	Unité (en m <sup>3</sup> /h, m <sup>3</sup> /j, m <sup>3</sup> /an ou autre)
Eau de distribution	<input type="checkbox"/>		
Prise d'eau de surface **	<input type="checkbox"/>		
Prise d'eau souterraine **	<input type="checkbox"/>		
Autre (à préciser)			

\*\* Alors, remplir l'annexe III — relative aux prises d'eau — de l'arrêté du Gouvernement wallon relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement.

## IV.8.4.2. Eaux sortantes

Dans le cas de rejets d'eaux, remplir le cadre I de la 2<sup>eme</sup> partie, page 12.

Les informations fournies dans cette 2<sup>ème</sup> partie du formulaire doivent constituer une vraie évaluation des incidences du projet sur l'environnement : identification et nature des nuisances, mesures prises pour en réduire les effets.

## CADRE I — EFFETS SUR LES EAUX

I.1. Le projet implique-t-il des rejets d'eau ?

NON

OUI, alors il convient de remplir le tableau suivant :

I.1. Enumération des rejets

Plus de huit points de rejet :

NON, alors remplir le tableau ci-dessous,

OUI, alors utiliser exclusivement le tableau de la page 36.

	Installation généralant le rejet *	Récepteur (1)	Contrôle (2)	Coordonnées Lambert (m) (si connues) 6 chiffres
rejet 1				X : Y :
rejet 2				X : Y :
rejet 3				X : Y :
rejet 4				X : Y :
rejet 5				X : Y :
rejet 6				X : Y :
rejet 7				X : Y :
rejet 8				X : Y :

\* Voir points IV.5.1 et IV.5.2, page 8.

(1) ESU = eau de surface (préciser son nom) VA = voie artificielle d'écoulement des eaux pluviales

ESO = eau souterraine

EG = égout public

(2) Spécifier le type de contrôle (débitmètre, échantillonneur,...)

Si des conditions sectorielles existent pour l'établissement en cause, le projet :

respectera les conditions sectorielles applicables en matière de rejet des eaux usées, dans ce cas passer directement au point I.2.3 de ce cadre I de cette 2<sup>ème</sup> partie

ne peut pas respecter les conditions sectorielles applicables en matière de rejet des eaux usées, dans ce cas compléter les tableaux suivants repris dans ce cadre I de cette 2<sup>ème</sup> partie

## 1.2. Type d'eau déversée

Pour chaque rejet énuméré au point I.1.1 ci-dessus, il convient de remplir un tableau identique à celui figurant ci-dessous.

un point de rejet d'eaux usées :

- NON, alors remplir le tableau ci-dessous,  
 OUI, alors utiliser exclusivement les tableaux de la

page 37.

Rejet n°	Type d'eau	m <sup>3</sup> /jour	m <sup>3</sup> /h	m <sup>2</sup> (3)
	Refroidissement			
	Domestiques			
	Pluviale			
	Industrielle 1			

(3) Spécifier la surface collectée

## I.2. Caractéristiques des rejets

Pour chaque point de rejet d'eaux industrielles mentionné au point I.1.1 ci-dessus, compléter les points I.2.1 à I.2.3 suivants :

## 2.1. Eaux industrielles (estimation)

au n° 1

un point de rejet d'eaux usées :

- NON, alors remplir le tableau ci-dessous,  
 OUI, alors utiliser exclusivement les tableaux de la

page 38.

Rejet n°	Elément / Substance	Unités	Valeurs maximales, réelles ou estimées	Remarques
	pH min			
	pH max			
	Température	°C		
	M.E.S. (matières en suspension)	mg/l		
	M.S. (matières sédimentables 2 h)	mg/l		
	DBO <sub>5</sub>	mg/l		
	DCO	mg/l		
	Hydrocarbures apolaires extractibles au CCl <sub>4</sub>	mg/l		
	Détergents totaux	mg/l		

Tableau n° 2

Plus d'un point de rejet d'eaux usées :  NON  OUI, alors utiliser cette page autant de fois que nécessaire.

Mentionner, parmi les substances figurant dans ce tableau, celles qui sont pertinentes pour le secteur industriel concerné. Le rejet de **toute substance non mentionnée dans ce tableau** – notamment celles visées par la directive européenne 76/464/CEE du 4 mai 1976 – **doit être signalé dans les tableaux « Effets sur les eaux de surface — autres substances que celles mentionnées au Tableau n° 2 page 14 »**, page 39.

Substance	Unités	Valeurs maximales, réelles ou estimées	Remarques *
Aluminium	mg/l		
Argent	mg/l		
Arsenic	mg/l		
Azote ammoniacal	mgN/l		
Azote Kjeldal	mgN/l		
Azote organique	mgN/l		
Cadmium	mg/l		
Chlore libre	mg/l		
Chlore organique	mg/l		
Chlorures	mg/l		
Chrome (différentes formes)	mg/l		
Cobalt	mg/l		
Cuivre	mg/l		
Cyanures	mg/l		
Etain	mg/l		
Fer	mg/l		
Fluorures	mg/l		
Manganèse	mg/l		
Mercure	mg/l		
Nickel	mg/l		
Nitrates	mgN/l		
Nitrites	mgN/l		
Organohalogénés	mg/l		
Organophosphorés	mg/l		
Organosilicés	mg/l		
Pesticides	mg/l		
Phénol	mg/l		
Phosphates	mgP/l		
Plomb	mg/l		
Sélénium	mg/l		
Substances radioactives	mg/l		
Sulfates	mg/l		
Sulfites	mg/l		
Sulfures et mercaptans	mg/l		
Zinc	mg/l		

\* En ce comprises les quantités journalières rejetées.

## 2.2. Eaux de refroidissement

Pour chaque rejet d'eau de refroidissement séparé des eaux industrielles, compléter le tableau ci-après :

Le rejet de **toute substance non mentionnée dans ce tableau** – notamment celles visées par la directive européenne 76/464/CEE du 4 mai 1976 – **doit être signalé dans la 2<sup>ème</sup> partie du tableau** en renseignant la concentration correspondante de l'eau déversée dans la 3<sup>ème</sup> colonne.

Plus d'un point de rejet d'eau de refroidissement :

NON,

alors remplir le tableau ci-dessous,

OUI, alors compléter en utilisant exclusivement le tableau de la page 40 en le reproduisant autant de fois que nécessaire.

Rejet n°	Unités	Valeurs maximales, réelles ou estimées	Remarques
pH min			
pH max			
Température	°C		
Oxygène dissous	mg/l		
Matières en suspension (M.E.S.)	mg/l		
DCO entrée	mgO <sub>2</sub> /l		
DCO sortie	mgO <sub>2</sub> /l		
Dureté totale	°Fr		
Phosphates	mg P/l		
Chromates	mg/l		
Silicates	mg/l		
Nitrites	mg N/l		
Autres algicides et inhibiteurs de corrosion ou d'entartrage			
Autres : identifier la substance dans la 1 <sup>ère</sup> colonne			

## 2.3. Le rejet se fait-il dans un réseau d'égouttage raccordé à une station d'épuration collective ?

NON

OUI, alors il convient d'annexer au présent formulaire :

la demande d'avis préalable introduite auprès de l'intercommunale compétente.

l'avis de l'intercommunale compétente s'il a été donné.

## I.3. Le projet implique-t-il un ou plusieurs rejets d'eaux usées domestiques vers une eau de surface ?

Uniquement en cas de rejets séparés, sans mélange avec d'autres types d'eau, industrielles notamment.

NON

OUI, alors description du système d'épuration prévu afin de satisfaire aux dispositions légales en matière de collecte et d'épuration des eaux usées domestiques (5 lignes maximum), notamment la

tranche <sup>1</sup> d'équivalent-habitant (EH) – en cas de rejet dans une zone où l'égouttage public n'est pas prévu – et la conformité avec les conditions de déversement de la norme sectorielle appropriée.

.....
.....
.....
.....
.....

Pas de système ou d'unité d'épuration prévu.

Nombre de personnes concernées par le rejet : ..... employé(s) ; ..... ouvrier(s)

1.4. Le projet implique-t-il un ou plusieurs rejets d'eaux usées domestiques à l'égout public ?

Uniquement pour les établissements qui ont un ou plusieurs rejets d'eaux usées industrielles ou de refroidissement.

**NON**

**OUI**, alors les rejets doivent être conformes aux conditions de déversement prévues par la norme sectorielle appropriée (rubrique 90.10).

1.5. Moyens mis en œuvre pour réduire les incidences

Voir annexe n° .....

Cette annexe doit également être renseignée dans le tableau « Annexes fournies par l'exploitant » de la 4<sup>ème</sup> partie, page 24.

<sup>1</sup> ..... Inférieure ou égale à 20 EH ; entre 20 et 100 EH ; supérieure ou égale à 100 EH.

## CADRE II — EFFETS SUR L'AIR

II.1. Le projet engendre-t-il des rejets atmosphériques ?

**NON****OUI**, alors il convient de remplir les tableaux suivants selon les cas :

.1.1. Caractéristiques des rejets canalisés

Plus de trois rejets canalisés :

**NON**, alors remplir le

tableau ci-dessous,

**OUI**, alors utiliser exclusivement les tableaux des pages 41 et

42.

Installati on générant le rejet *	Hauteur du débouché par rapport au sol (mètres)	Nature des effluents	Technique d'épuration
			Annexe n° :
			Annexe n° :
			Annexe n° :

\* Voir points IV.5.1 et IV.5.2, page 8.

Dans la mesure où le demandeur sollicite des dérogations aux conditions générales et sectorielles, il convient de remplir le tableau suivant (reprendre les mêmes références que dans le tableau ci-dessus) :

Installation générant le rejet *	Surface du débouché (m <sup>2</sup> )	Températu re sortie cheminée (°C)	Débit total des gaz secs (Nm <sup>3</sup> /h)	Si rejet discontinu : fréquence	Justification

\* Voir points IV.5.1 et IV.5.2, page 8.

l.1.2. Caractéristiques des rejets diffus

Par rejet diffus on entend tout rejet qui, par nature, ne peut être canalisé. Les évacuations des soupapes de sécurité ne sont pas à prendre en considération.

Plus de trois rejets diffus :

**NON**, alors remplir le tableau ci-

dessous,

**OUI**, alors utiliser exclusivement le tableau de la page 43.

Installation générant le rejet *	Nature du rejet	Mesures de prévention d'apparition des rejets

\* Voir points IV.5.1 et IV.5.2, page 8.

II.2. Le projet engendre-t-il des nuisances olfactives perceptibles à l'extérieur de l'établissement ?

**NON**

**OUI**, alors remplir le tableau suivant :

Si le tableau ne suffit pas, le reproduire autant de fois que nécessaire.

Installation générant la nuisance *	Nature des nuisances	Mesures de prévention pour réduire les odeurs
		..... ..... ..... ..... ..... .....

\* Voir points IV.5.1 et IV.5.2, page 8.

## CADRE III — EFFETS SONORES

Le projet implique-t-il des émissions sonores perceptibles à l'extérieur de l'établissement ?

NON

OUI, alors remplir les tableaux suivants (reproduire cette page autant de fois que nécessaire) :

Installation généralant le bruit *	Jours et plages horaires de fonctionnement de la source de bruit		Durée si fonctionnement discontinu (en h/j, j/an, etc.)
	Semaine	Week-ends et jours fériés	
	de h à h	de h à h	
<b>Mesures de prévention pour réduire les émissions sonores</b> (faire éventuellement référence à une annexe)			
.....			
.....			
.....			

Installation généralant le bruit *	Jours et plages horaires de fonctionnement de la source de bruit		Durée si fonctionnement discontinu (en h/j, j/an, etc.)
	Semaine	Week-ends et jours fériés	
	de h à h	de h à h	
<b>Mesures de prévention pour réduire les émissions sonores</b> (faire éventuellement référence à une annexe)			
.....			
.....			
.....			

Installation généralant le bruit *	Jours et plages horaires de fonctionnement de la source de bruit		Durée si fonctionnement discontinu (en h/j, j/an, etc.)
	Semaine	Week-ends et jours fériés	
	de h à h	de h à h	
<b>Mesures de prévention pour réduire les émissions sonores</b> (faire éventuellement référence à une annexe)			
.....			
.....			
.....			

\* Voir points IV.5.1 et IV.5.2, page 8.



IV.2. Le projet occasionne-il des vibrations ?

NON

OUI, alors remplir le tableau suivant :

Plus de cinq installations :  NON

OUI, alors utiliser exclusivement le tableau de la page 44.

Installation générant les vibrations *	Vibrations intermittentes	Vibrations continues	Mesures de prévention pour réduire les vibrations
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

\* Voir points IV.5.1 et IV.5.2, page 8.

IV.3. Le projet occasionne-t-il des effets sur l'homme, la faune, la flore, le sol, le climat, le paysage, les biens matériels et le patrimoine culturel ?

NON

OUI, alors voir annexe n° .....

Cette annexe doit également être renseignée dans le tableau « Annexes fournies par l'exploitant » de la 4<sup>ème</sup> partie, page 24.

Évaluez les effets potentiels du projet sur l'homme, la faune, la flore, le sol, le climat, le paysage, les biens matériels et le patrimoine culturel, et décrivez les moyens mis en œuvre pour y remédier.



## CONFIDENTIALITE DE CERTAINES DONNEES

La demande contient-elle des données à caractère confidentiel ou liées au secret de fabrication et aux brevets ?

**NON**

**OUI**, alors les placer dans une enveloppe scellée à l'attention du fonctionnaire technique.



5<sup>EME</sup> PARTIE

Annexes fournies par l'exploitant

---

--	--	--	--	--

INFORMATIONS RELATIVES A L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Cette 5<sup>eme</sup> partie n'est à compléter que dans le cas d'une demande de permis unique.

Description du site avant mise en œuvre du projet

Relief et pente du terrain naturel :    < 6 %                     > 6 % et < 15 %                     > 15 %

Occupation du sol : .....

Raccordement à une voirie équipée (route, égout, eau, électricité) : .....

Présence d'un site classé ou situé sur une liste de sauvegarde :                    **OUI**                     **NON**

Présence d'un site archéologique :                    **OUI**                     **NON**

Présence d'une zone sensible au point de vue écologique :                    **OUI**                     **NON**

Présence d'un risque naturel visé à l'article 136 du CWATUP :                    **OUI**                     **NON**

Distance par rapport au réseau de transport en commun (projets de lotissement uniquement) : .... m

Description des principales activités et infrastructures existant dans un rayon de 200 m (école, hôpital, carrière, industries, centre commercial, voiries à grand gabarit, points noirs pour la circulation, TGV, aéroport, circuit de sports moteurs, centre d'enfouissement technique, station d'épuration, parc à conteneurs, ligne à haute tension,...) :	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="height: 20px;"> </td></tr> <tr><td style="height: 20px;"> </td></tr> <tr><td style="height: 20px;"> </td></tr> <tr><td style="height: 20px;"> </td></tr> </table>				

Effets du projet sur l'environnement

Modification de la destination du bâtiment (nouvelle destination) : .....

Modification sensible du relief du sol (remblais, déblais) ; dénivellation maximale par rapport au terrain naturel : ..... m

Boisement et/ou déboisement : .....

Caves et/ou garages en sous-sol : .....

Nombre total d'emplacements de parking : .....

Intégration au cadre bâti existant : .....

Compatibilité du projet avec le voisinage : .....

Impact sur les habitats sensibles et le réseau écologique : .....

Construction ou aménagement de voirie (publique, privée) : .....

Installation ou renforcement d'équipements techniques (eau, égout, électricité) : .....

Epuration individuelle : .....

## TABLEAUX COMPLEMENTAIRES OFFICIELS A UTILISER EN CAS DE BESOIN

Liste des parcelles cadastrales : point II.3 page 4 .....	27
Emplacement et affectation des bâtiments (B <sub>N</sub> ) : point II.5.2 page 5 .....	28
Autorisations et déclarations existantes : point III.5 page 6 .....	29
Liste des Installations (I <sub>N</sub> ) : point IV.5.1 page 8.....	30
Liste des dépôts (D <sub>N</sub> ) de matières, substances ou déchets : point IV.5.2 page 8.....	31
Installations I <sub>N</sub> — nature des énergies utilisées (U) ou produites (P) : point IV.5.3 page 9.....	32
Liste des matières auxiliaires — substances NON dangereuses : point IV.8.1 page 10.....	33
Liste des matières auxiliaires — substances dangereuses : point IV.8.2 page 10 .....	34
Liste des matières auxiliaires — déchets : point IV.8.3 page 11 .....	35
Effets sur les eaux de surface — le projet implique-t-il des rejets d'eau : point I.1. page 12 .....	36
Effets sur les eaux de surface — Type d'eau déversée : point I.I.2. page 13 .....	37
Effets sur les eaux de surface — caractéristiques des rejets des eaux industrielles : point I.2. page 13 .....	38
.....	38
Effets sur les eaux de surface — autres substances que celles mentionnées au Tableau n° 2 page 14 .....	39
.....	39
Effets sur les eaux de surface — caractéristiques des rejets des eaux de refroidissement : point I.2.2. page 15 .....	40
Effets sur l'air — caractéristiques des rejets canalisés : point II.1.1. page 17.....	41
Effets sur l'air — dérogations aux conditions générales et sectorielles : point II.1.1. page 17 .....	42
Effets sur l'air — caractéristiques des rejets diffus : point II.1.2. page 17.....	43
Tableau relatif aux vibrations générées par les installations : 2 <sup>ème</sup> partie – point IV.2. page 21 .....	44
Annexes fournies par l'exploitant : 4 <sup>ème</sup> partie page 24.....	45





## Autorisations et déclarations existantes : point III.4 page 6

Autorisations et déclarations existantes				
Date	Autorité	Référence de l'acte	Terme	Objet
...../...../.....			...../...../.....	
...../...../.....			...../...../.....	
...../...../.....			...../...../.....	
...../...../.....			...../...../.....	
...../...../.....			...../...../.....	
...../...../.....			...../...../.....	
...../...../.....			...../...../.....	
...../...../.....			...../...../.....	
...../...../.....			...../...../.....	
...../...../.....			...../...../.....	
...../...../.....			...../...../.....	

Autorité : CBE : Collège des Bourgmestre et Echevins  
 DP : Députation permanente du Conseil provincial  
 Gv : Gouverneur  
 Mn : Ministre













	<b>Installat ion généran t le rejet *</b>	<b>Récepteur (1)</b>	<b>Contrôle (2)</b>	<b>Coordonnées Lambert (m) (si connues)  6 chiffres</b>
rejet n°				X : Y :
rejet n°				X : Y :
rejet n°				X : Y :
rejet n°				X : Y :
rejet n°				X : Y :
rejet n°				X : Y :
rejet n°				X : Y :
rejet n°				X : Y :
rejet n°				X : Y :
rejet n°				X : Y :
rejet n°				X : Y :
rejet n°				X : Y :
rejet n°				X : Y :

\* Voir points IV.5.1 et IV.5.2, page 8.

(1) ESU = eau de surface (préciser son nom)      (2) spécifier la surface collectée

ESO = eau souterraine

EG = égout public

VA = voie artificielle d'écoulement des eaux pluviales

(2) Spécifier le type de contrôle (débitmètre, échantillonneur,...)

Type d'eau	m <sup>3</sup> /jour	m <sup>3</sup> /h	m <sup>2</sup> (3)
Refroidissement			
Domestiques			
Pluviale			
Industrielle			

(3) Spécifier la surface collectée

Rejet n°			
Type d'eau	m <sup>3</sup> /jour	m <sup>3</sup> /h	m <sup>2</sup> (3)
Refroidissement			
Domestiques			
Pluviale			
Industrielle			

(3) Spécifier la surface collectée

Rejet n°			
Type d'eau	m <sup>3</sup> /jour	m <sup>3</sup> /h	m <sup>2</sup> (3)
Refroidissement			
Domestiques			
Pluviale			
Industrielle			

(3) Spécifier la surface collectée

Rejet n°			
Type d'eau	m <sup>3</sup> /jour	m <sup>3</sup> /h	m <sup>2</sup> (3)
Refroidissement			
Domestiques			
Pluviale			
Industrielle			

(3) Spécifier la surface collectée

**Tableau n° 1**

Rejet n°			
Elément / Substance	Unités	Valeurs maximales, réelles ou estimées	Remarques
pH min			
pH max			
Température	°C		
M.E.S. (matières en suspension)	mg/l		
M.S. (matières sédimentables 2 h)	mg/l		
DBO5	mg/l		
DCO	mg/l		
Hydrocarbures apolaires extractibles au CCl <sub>4</sub>	mg/l		
Détergents totaux	mg/l		

Rejet n°			
Elément / Substance	Unités	Valeurs maximales, réelles ou estimées	Remarques
pH min			
pH max			
Température	°C		
M.E.S. (matières en suspension)	mg/l		
M.S. (matières sédimentables 2 h)	mg/l		
DBO5	mg/l		
DCO	mg/l		
Hydrocarbures apolaires extractibles au CCl <sub>4</sub>	mg/l		
Détergents totaux	mg/l		





<b>Installation générant le rejet *</b>	<b>Hauteur du débouché par rapport au sol (mètres)</b>	<b>Nature des effluents</b>	<b>Technique d'épuration</b>
			Annexe n° :

\* Voir points IV.5.1 et IV.5.2, page 8.





Tableau relatif aux vibrations générées par les installations : 2<sup>ème</sup> partie – point IV.2 page 21

Installation générant les vibrations *	Vibrations intermittentes	Vibrations continues	Mesures de prévention pour réduire les vibrations
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

\* Voir points IV.5.1 et IV.5.2, page 8.

